Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20261115-D26DPACT_NO26-DE

Fougères

DSJVAP / LG

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2026

26- AIDE A LA DIFFUSION – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2026

Rapporteuse : Mme GARNIER

Les associations de théâtre amateur et les écoles de danse associatives peuvent solliciter une aide spécifique à la diffusion. L'objectif est de permettre à ces associations d'accéder plus facilement à la location du théâtre Victor Hugo et du centre culturel Juliette Drouet afin d'y présenter leurs spectacles, conçus au sein de leur association avec leurs adhérents.

Ce soutien est versé sous forme d'une subvention forfaitaire de 450 € par an au maximum et par association, une fois le spectacle réalisé et sur présentation des justificatifs de location.

L'association « Théâtre de la Balosse » présente une demande d'aide à la diffusion pour le spectacle suivant :

	THEATRE DE LA BALOSSE
Date	Samedi 19 et dimanche 20 Juin 2026
Titre du spectacle	Pièce de théâtre
Lieu	Théâtre Victor HUGO

Après avis favorable unanime de la Commission Culture, Patrimoine et Economie touristique réunie le 13 Octobre 2026, il est proposé d'attribuer 450 € à l'association THEATRE DE LA BALOSSE.

Les crédits sont inscrits au BP 2026 sur la ligne de crédits 26469 – Article 65748 – Chapitre 65.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme,
A Fougères,

Madame le Maire,

Le Maire

ALICE LEBRET

La secrétaire de séance,

L'adjoint Délégué : à l'Education enfance et petite enfance

STEPHANIE MONTIGNE

Signé électroniquement par : Stephanie MONTIGNE
Le 2026-11-15T09:34:17+01:00

Signé électroniquement par Stephanie MONTIGNE le 15/11/2026 09:34:17